



ENSEIGNEMENT OPTIONNEL « Mathématiques en enseignement scientifique »

je suis informé de la mise en place d'un enseignement optionnel non obligatoire en mathématiques, d'1h30 hebdomadaire, accessible aux élèves de première générale en 2022-2023, en complément de l'enseignement scientifique obligatoire du tronc commun, qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques », et je souhaite souscrire à cette possibilité.

ET

je comprends que pour des raisons de contrainte organisationnelle, cet enseignement optionnel de mathématiques en enseignement scientifique ouvert aux élèves de première générale, pourra être placé dans l'emploi du temps en début d'après-midi le mercredi si nécessaire.

ET

je n'ai pas choisi la spécialité « mathématiques » en première générale et je souhaite suivre l'option « mathématiques en enseignement scientifique » l'an prochain.

OU

je souhaite renoncer à mon vœu de spécialité « mathématiques » en première générale et je souhaite suivre l'option « mathématiques en enseignement scientifique » l'an prochain.

- En remplacement, je choisis la spécialité suivante (vœu 1) :
- Toutefois si ce choix n'était plus possible pour des raisons de capacité d'accueil, je choisis en remplacement la spécialité suivante (vœu 2) :

Prénom de l'élève : Nom de l'élève :

Classe actuelle de l'élève :

Signature de l'élève :

Responsable légal 1 [nom, prénom, signature] :

Responsable légal 2 [nom, prénom, signature] :

DOCUMENT A REMETTRE AVANT LE 16 JUIN 2022
au secrétariat de scolarité ou par mail au ce.0781884Z@ac-versailles.fr